

## Annexe 2 : Liste des pièces justificatives nécessaires à l'instruction de la demande de bourse régionale

<b>Pièces justificatives à fournir sous format numérisé</b>
<b>Formulaire électronique de demande de bourse dûment complété.</b>
<b>Documents relatifs à l'état civil, en cours de validité à la date de la demande :</b> - carte nationale d'identité recto-verso ou passeport du demandeur ; - titre de séjour OU de tout autre document attestant la régularité du séjour sur le territoire français, pour les demandeurs étrangers ; - livret de famille complet, régulièrement tenu à jour des parents ou du demandeur ; OU, en l'absence de ce document, actes de naissance du demandeur et des membres de sa famille.
<b>Documents relatifs aux demandeurs en poursuite d'études :</b> - certificat de scolarité N-1.
<b>Documents relatifs aux demandeurs liés par un contrat de travail :</b> - contrat de travail.
<b>Documents relatifs aux conditions de cumul :</b> - notification de rejet ou d'attribution, au titre de l'indemnisation chômage par Pôle emploi ou par un employeur public ; - notification ou attestation de (non-) versement de toute indemnité, allocation, rémunération, bourse ou gratification de stage.
<b>Documents relatifs aux revenus :</b> - avis d'imposition complet N-2 (ou N-1 si dérogations prévues par le règlement) des parents, du demandeur ou du demandeur et de son conjoint, selon le foyer fiscal de référence retenu ; - pour le demandeur dont les parents sont séparés ou divorcés, extrait de la décision de justice (jugement ou convention homologuée par le juge), déterminant la charge à l'un des parents et/ou la résidence alternée et/ou fixant le montant de la pension alimentaire, accompagné de la page de la décision de justice précisant la date de l'acte ; - pour le demandeur dont les parents résident et/ou travaillent à l'étranger, avis fiscal ou document assimilé relatif aux revenus de l'année N-2 (ou N-1 si dérogations prévues par le règlement) ; OU, en l'absence d'un tel document, fiches de salaire du ou des parents relatives aux trois derniers mois de l'année n-2 (ou N-1 si dérogations prévues par le règlement).
<b>Documents relatifs aux changements de situation intervenus en cours d'année de formation :</b> - tout document attestant du changement de situation familiale (naissance, mariage, PACS,..) ou entraînant une diminution durable et notable des ressources, datant de moins de deux mois.
<b>Documents relatifs aux points de charge :</b> - certificat de scolarité des frères et sœurs du demandeur ou de ses enfants à charge de plus de 16 ans (année scolaire ou universitaire en cours) ; - attestation d'incapacité des frères et sœurs du demandeur, en situation de handicap, ou de ses enfants en situation de handicap ; - attestation de versement de l'allocation parent isolé ou du RSA au titre de la situation de parent isolé ; - attestation de l'organisme compétent pour les situations de pupille de la nation ou de bénéficiaire d'une protection particulière concernant le demandeur ; - attestation de la reconnaissance du handicap du demandeur par la CDAPH ; - carte d'invalidité ; - attestation de versement de l'allocation adulte handicapé au demandeur.
<b>Documents relatifs à la situation d'indépendance financière :</b> - avis d'imposition complet du demandeur ou du demandeur et de son conjoint (mariage, PACS ou union libre) pour les revenus de l'année N-2 (ou N-1 si dérogations prévues par le règlement) ; - justificatif de domicile au nom du demandeur, distinct de celui de ses parents, datant de moins de deux mois à la date de la demande (quittance de loyer, facture d'énergie ou de téléphone fixe, titre de propriété, attestation d'assurance du logement, ...).
<b>Documents relatifs à d'autres situations :</b> - attestation produite par un travailleur social datant de moins de deux mois à la date de la demande ; - contrat de bail (location, co-location) ; - avis de taxe d'habitation ; - attestation d'hébergement.
<b>Relevé d'identité bancaire ou postal</b> au nom du demandeur OU au nom de ses parents (formulaire d'autorisation à télécharger).